

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 60 (1915)
Heft: 8

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mitrailleurs et fantassins sont aujourd'hui inséparables, s'entraînant, l'un protégeant l'autre, ils marchent ensemble en avant, vers la victoire.

Il n'est pas douteux que les mitrailleuses, surtout employées en grand nombre, exercent une influence sur la tactique actuelle.

Les enseignements que nous pourrons tirer de la guerre européenne 1914-1915, en ce qui concerne l'emploi des mitrailleuses, seront nombreux.

LIEUT. DUBOIS,
Cp. Mitr. Inf. I/1.

INFORMATIONS

SUISSE

(FIN)

III. *Signes distinctifs des armes.*

Ils sont portés sur les parements ; si rien d'autre n'est prévu, les pattes de manche sont droites ; pas de boutons sur les pattes.

Infanterie. — Fusiliers : pattes vertes.

Carabiniers : parements verts.

Mitrailleurs : pattes vertes façonnées, dans le genre des actuelles, mais sans boutons.

Cyclistes : larges chevrons vert-foncé sur fond noir.

Infanterie de montagne : un petit triangle à l'extrémité inférieure des pattes (représentatif de la montagne) en drap noir et vert pour la troupe, brodé or pour les officiers.

Cavalerie. — Dragons : pattes jaune-citron.

Guides : larges chevrons noirs sur fond jaune-citron.

Mitrailleurs : pattes jaune-citron façonnées, dans le genre des actuelles, mais sans boutons.

Artillerie. — Artillerie de campagne et de montagne : pattes rouge-brique, avec grenade en drap noir, brodé or pour les officiers.

L'artillerie de montagne porte en outre un petit triangle sur les pattes de manche (représentatif de la montagne), en drap rouge et noir pour la troupe, brodé or pour les officiers.

Artillerie à pied : pattes rouge-brique avec canons en sautoir, en drap noir pour la troupe, brodés or pour les officiers.

Obusiers : pattes rouge-brique avec obusiers en sautoir et une grenade, en drap noir pour la troupe, brodés or pour les officiers.

Dans la landwehr, tous les artilleurs portent 2 pattes courtes noires et rouges des deux côtés des pattes rouges des manches ; les officiers portent une broderie or de forme semblable.

Génie. — Les sapeurs, sapeurs-mineurs, pontonniers, pionniers-télégraphistes, pionniers-signaleurs, pionniers des projecteurs, pionniers-aérostiers et pionniers radiotélégraphistes portent des signes distinctifs correspondant à leur affectation, drap brun-clair sur des pattes marengo, pour les officiers brodés or.

Les troupes de montagne portent en outre le petit triangle (représentatif de la montagne).

Les officiers ingénieurs portent une petite lunette (fortification) et une grenade, brodées or.

Troupes de forteresse. — L'infanterie de forteresse porte des écussons de col et des parements verts, comme le reste de l'infanterie, plus l'insigne des troupes de montagne.

Mitrailleurs de forteresse : pattes façonnées lie de vin, comme celle des mitrailleurs d'infanterie.

Artillerie de forteresse : pattes lie de vin avec canons de drap noir en sautoir, comme l'artillerie à pied, pour les officiers brodés or.

Pionniers de forteresse et pionniers des projecteurs de forteresse : les mêmes signes distinctifs que les pionniers-télégraphistes et les pionniers des projecteurs, en drap noir sur des pattes lie de vin, pour les officiers brodés or.

Train de forteresse : pattes brun-foncé avec insigne des troupes de montagne.

Les troupes du génie et du service de santé attribuées aux garnisons des fortifications portent des pattes marengo ou bleues, comme dans les troupes de campagne, et l'insigne des troupes de montagne.

Troupes du service de santé. — Pattes bleues. Le service de santé des troupes porte un insigne spécial sur les pattes de manche.

Troupes des subsistances. — Pattes vert-clair. Les compagnies de boulanger portent sur les pattes des parements un signe distinctif en drap noir représentant un four, pour les officiers en argent.

Les convois de vivres de montagne portent les insignes des convoyeurs avec de petites pattes brunes et noires, semblables à celles de l'artillerie de landwehr.

Train, convoyeurs et ordonnances. — Pattes brunes. Les convoyeurs portent l'insigne des troupes de montagne. Les ordonnances portent sur l'avant-bras un insigne en drap brun.

Justice militaire. — Parements violets.

Aumôniers. — Les aumôniers conservent leur uniforme actuel ; ils sont autorisés à le faire confectionner en drap marengo-foncé (de la nuance du drap des pattes des parements du génie). Les pattes d'épaules sont supprimées ; les 3 étoiles, brodées argent, sont placées sur les écussons du col.

Poste de campagne. — Parements gris-perle.

Officiers du télégraphe de campagne. — Signe distinctif brodé en or sur pattes de parement marengo-foncé.

Secrétaires d'état-major. — Pattes de parement en drap gris-vert, bordées d'un passepoil noir.

Officiers automobilistes. — Conservent l'uniforme actuel.

IV. Insignes spéciaux.

Commandants des unités d'armée. — Sur chaque couture extérieure du pantalon, deux bandes noires de 4 cm. de largeur, séparées par un étroit intervalle.

Officiers d'état-major général et officiers de chemins de fer. — Sur chaque couture extérieure du pantalon, une bande noire de 5 cm. de largeur.

Adjudants. (Y compris les adjudants de bataillon.) — L'aiguillette actuelle. Pour les adjudants de bataillon, cette mesure n'entrera en vigueur qu'après la présente mobilisation.

Quartier-maîtres. — L'uniforme de l'arme dans laquelle ils ont été nommés officiers, avec un épi d'or ou d'argent sur les parements, comme seul insigne sur les manches à l'exception de l'insigne de montagne.

Les trompettes et tambours ne portent plus d'insignes spéciaux.

Les armuriers, mécaniciens, maréchaux-ferrants, serruriers, charbons et selliers portent sur l'avant-bras les attributs actuels de la couleur des pattes des parements.

Les insignes actuels de distinction sont maintenus (jaunes dans l'infanterie) ; ils sont portés à la partie supérieure des pattes de parement. Les porteurs de cacolets sont aussi munis d'un insigne spécial.

V. Insignes de grades.

1. *Commandants des unités d'armée.* — Broderie de feuilles de laurier en or mat sur le bandeau noir de la casquette et sur les écussons noirs du col, en plus :

Le général : un galon brodé, légèrement festonné, au-dessus et au-dessous de la broderie de la casquette et deux étoiles brodées argent sur la broderie du col.

Les commandants de corps d'armée : un galon brodé, légèrement festonné, au-dessous de la broderie de la casquette et une étoile brodée argent sur la broderie du col.

2. *Les autres officiers.* — Au képi et à la casquette, les mêmes galons que jusqu'ici, mais mats.

Sur les écussons de col : les lieutenants et les majors une étoile brodée or ou argent mat, sur le devant, en haut ; les premiers-lieutenants et les lieutenants-colonels portent la deuxième étoile au-dessous de la première ; les capitaines et les colonels portent la troisième étoile entre les deux premières, mais en arrière de celles-ci. Les officiers supérieurs portent en outre sur le bord supérieur et antérieur de l'écusson de col une broderie or ou argent d'environ 9 mm. de largeur.

3. *Sous-officiers.* — Galons de laine de 14 mm. de large, damassés, vert-foncé et gris-clair, en forme de chevrons (pour la cavalerie vert-foncé et jaunes), placés le long du parement.

Appointés : branches du chevron d'environ 4 $\frac{1}{2}$ cm. de long.

Caporaux : branches du chevron d'environ 19 cm. de long.

Sergents : idem, en outre, en haut du chevron, une croix fédérale brodée sur un écusson de drap gris-vert.

Fourriers : comme les sergents, en plus un chevron aux branches de mêmes dimensions sur l'avant-bras.

Sergents-majors : 2 chevrons d'environ 10 cm. de long et un écusson.

Adjudants-sous-officiers : comme les sergents-majors, en outre un chevron aux branches de même dimension sur l'avant-bras.

VI. *Dispositions spéciales.*

1. On prescrira le titre en or et argent des broderies et galons que les tailleurs militaires et les fabriques d'uniformes pourront vendre comme première qualité.

Jusqu'à ce qu'on ait la garantie d'une exécution uniforme des broderies, celles-ci seront fournies sans exception par le service technique militaire.

2. Les uniformes d'officier confectionnés en conformité des premiers arrêtés du Conseil fédéral peuvent être portés sans changement.

3. Le port par les officiers de l'uniforme gris-vert devant la troupe est facultatif tant que leur troupe n'a pas encore reçu le nouvel uniforme. Il sera encore permis pendant quelques années de porter les anciens uniformes foncés.

4. Le service technique militaire utilisera les draps de garniture dont il dispose pour les uniformes actuellement en confection.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire suisse avec un Résumé pour les cours de perfectionnement et pour les examens de recrues, par le Dr L. SUTER. Edition française, par le Dr G. CASTELLA. — 1 vol. grand in-8°, 480 pages, 300 gravures, 5 cartes et 1 planche en couleurs. Etablissements Benziger & C°, S. A., éditeurs, Einsiedeln.

La garde des frontières promène nos bataillons de Porrentruy à Bâle, au Tessin, aux Grisons, en Valais. C'est, pour la grande majorité de nos soldats, une occasion unique de mieux connaître leur pays. Mais ces voyages, sac au dos, à travers la Suisse ne sont profitables que si l'officier sait exprimer à ses hommes le sens des paysages traversés. Le beau livre de G. de Reynold, *Cités et pays suisses*, sera pour lui un inspirateur puissant. L'histoire devra toutefois, dans cet ordre d'idées, prendre la première place : de plus en plus il faut arriver à la conclusion que l'évolution historique est la racine nourricière de notre patriotisme, et que celui qui ne connaît pas notre histoire restera toujours étranger à l'esprit suisse. Nos hommes sont d'ailleurs très sensibles aux rappels historiques, surtout si l'on sait concrétiser ces rappels par un pèlerinage au théâtre des grands événements de notre histoire. Je garderai longtemps le souvenir de l'impression profonde ressentie par la troupe lors d'une conférence faite par un de mes lieutenants sur le champ de bataille d'Arbedo.

Jusqu'ici — à part Dierauer dont les dimensions sont peu compatibles avec le temps dont dispose l'officier en campagne et la tolérance militaire en matière de bagages — nous n'avions guère que des ouvrages un peu vieillis, et la documentation était parfois difficile. Voici un manuel de 400 pages qui a su allier à une méthode rigoureusement scientifique une exposition simple, claire, accessible à tous. L'édition allemande a déjà eu gain de cause puisqu'en deux ans elle en était à sa septième édition. M. G. Castella vient de nous en donner une traduction excellente, d'un style à la fois sobre et coloré. Le traducteur a d'ailleurs inséré dans l'œuvre quelques chapitres intéressant plus spécialement la Suisse romande.

L'ouvrage est conçu dans un esprit élevé, impartial, même quand il touche aux crises telles que la Réforme, la Révolution, la période de 1848 et de 1874 ; cette impartialité n'a rien d'une froide neutralité, et l'on perçoit du premier au dernier chapitre un vrai souffle patriotique. Ce dernier chapitre « l'Heure présente » — écrit par le traducteur il y a une année — reste encore aujourd'hui, malgré la rapidité et l'ampleur des événements qui se jouent autour de nous, une belle source d'inspiration pour nos conférenciers militaires.

Le manuel de Suter-Castella n'est pas une simple suite de tableaux dont les batailles sont le principal sujet ; il montre l'enchaînement des événements, et, tant par son style que par ses nombreuses illustrations, il est puissamment évocateur du passé. Un tableau comparatif, ajouté par le traducteur à l'édition française, situe les principales dates de notre histoire dans l'histoire universelle.

Cet ouvrage fait partie de la bibliothèque de l'officier. Durant cette longue période de mobilisation, il a sa place marquée dans la malle militaire, à côté du règlement d'exercice....

CAPITAINE P.